

ASSOCIATION

POUR

L'INSERTION

SOCIALE



ASSOCIATION POUR
L'INSERTION SOCIALE

S'adapter

L'Association pour l'Insertion Sociale répond aux besoins, aux spécificités et aux diversités des personnes en difficulté sociale

- Aujourd'hui, les personnes accompagnées par l'Association pour l'Insertion Sociale sont des hommes et des femmes de tout âge, vivant seuls ou en couple, ou en famille.
- Ils sont démunis soit de logement, de travail, de revenus suffisants, soit de relations sociales, de liens affectifs, de liberté, de repères, de limites, de projets.
- L'Association les accueille, tels qu'ils sont, pour le temps dont ils ont besoin et définit avec chacun le cheminement lui permettant de mobiliser ses ressources, ses possibilités et ses aspirations.
- Ce parcours personnalisé donne lieu à une contractualisation, un pacte «?donnant-donnant?» entre la personne accueillie et l'association.

Affirmer ses valeurs

Association pour l'Insertion Sociale agit, en cohérence avec son projet, ses valeurs.

- L'association soutient ceux qui ont fait le choix d'accepter de l'aide pour réaliser leur projet et à ce titre?
- informe et oriente les personnes qu'elle reçoit, sur leurs droits et leurs devoirs de citoyen en matière d'accès au logement, à la santé, à la justice, au travail...,
- loge, héberge, parfois en urgence, des personnes sans domicile. Elle leur offre un temps de répit, de vie sociale,
- apporte aux personnes seules, aux couples, aux familles, aux enfants qu'elle accueille, l'aide pour les apprentissages de la vie quotidienne, l'orientation professionnelle, l'accès aux soins, l'information et l'ouverture aux loisirs, à la culture. En échange, les personnes accueillies s'engagent à respecter les règles de vie collective et acceptent d'être acteur de leur projet,
- accompagne la progression de ceux qui ont l'âge d'être en activité pour qu'ils s'insèrent ou se réinsèrent dans une vie sociale et professionnelle.
- C'est pourquoi, dans ses ateliers, l'association propose des activités adaptées aux capacités des personnes.
- Pour celles qui ne peuvent plus travailler ou qui ont atteint l'âge de la retraite, il est possible de participer à la mesure de ses moyens à des activités et à la vie collective.
- L'association recherche toute solution de traitement social des situations de délinquance et à ce titre?:
- développe les conditions de relations apaisées, de prévention de la récidive,
- favorise les démarches visant l'insertion de personnes ayant enfreint la loi en les responsabilisant vis-à-vis de leurs actes,
- prend en compte les victimes

Coopérer

L'Association pour l'insertion Sociale renforce son action par le partenariat.

- ✓ Elle est ouverte et tournée vers l'extérieur, dans la recherche de solutions cohérentes qui facilitent l'insertion ou la réinsertion.
- ✓ Elle mutualise ses compétences et coopère avec d'autres en passant ou non convention.

Ecouter- Echanger

L'Association pour l'insertion Sociale favorise le fonctionnement démocratique et participatif.

- ✓ Elle reconnaît à chaque acteur sa place et son rôle spécifiques,
- ✓ Invite chacun à son niveau à s'exprimer et à écouter la parole de l'autre,
- ✓ Associe les bénévoles à son action. Ils acceptent de se mettre à disposition pour aider les personnes dans leur cheminement, leur apporter des connaissances et de l'écoute.

Anticiper

L'Association pour l'insertion Sociale est forte de son expérience et résolument tournée vers l'avenir

- ✓ L'association veut s'appuyer sur son expérience pour innover, c'est à dire?:
- ✓ Inventer des réponses plus coordonnées et transversales en matière de logement, de justice et de suivi social des personnes,
- ✓ Anticiper et élaborer en complémentarité avec d'autres, des réponses adaptées à des demandes émergentes.
- ✓ Diversifier ses modes d'accueil et d'accompagnement en intervenant au plus près des lieux et des conditions de vie ordinaires des personnes,
- ✓ L'association entend continuer à être acteur à part entière de son projet et, de ce fait?:
- ✓ Pense et adapte son action, prioritairement, en fonction de l'évolution des besoins des populations en difficulté,
- ✓ Inscrit son action dans le cadre de l'intérêt général en acceptant des délégations de service public, Prend en compte les schémas territoriaux et les règles qui cadrent l'action sociale.



Depuis près de 40 années,
l'Association pour l'Insertion Sociale
milite, oeuvre, pour réduire les inégalités sociales,
permettre l'accès aux mêmes droits
pour tous et développer
le sens de la responsabilité de chacun.

Innover

L'Association pour l'Insertion Sociale continue à être une force de propositions et d'innovations. Elle relève le défi qu'elle s'est fixée au regard de valeurs et de principes spécifiques :

- ✔ L'Association aspire à ce que chaque personne ait une place dans la société, s'engage avec sincérité et enthousiasme dans des actions qui peuvent contribuer à plus de justice,
- ✔ Est toujours en alerte, prête à inventer de nouvelles réponses au nom du refus de l'exclusion,
- ✔ Défend l'idée qu'il est possible de donner à tous des moyens pour mieux affronter la vie, pour exercer leur libre-arbitre et, de ce fait, tendre vers une autonomie,
- ✔ Tient à ne pas faire à la place des hommes et des femmes pour qui elle agit et qu'elle promeut?: elle les accompagne pour qu'ils retrouvent une place dans la cité,
- ✔ Croit aux vertus de la réciprocité entre les droits et les devoirs de chacun.



- 👉 L'Association est née le 6 septembre 1966, à l'initiative de personnes de conviction.
- 👉 Dénommée Association d'Aide aux Indigents Sans domicile, elle devient, en 1977, Association pour l'Insertion Sociale.
- 👉 Le projet initial des fondateurs, était, d'assurer le gîte, le couvert et un travail à des personnes en grande difficulté sociale, notamment des sans domicile fixe et des sortants de prison.
- 👉 Longtemps confondue avec ADSAO qui signifie «? Revivre? », le premier établissement qu'elle a créé en 1972, l'Association pour l'Insertion Sociale va peu à peu se faire connaître et reconnaître en tant qu'entité associative à part entière. Le développement de nouveaux services et établissements y contribue largement.

Siège social
43, rue de Redon - 35000 Rennes
C.C.P. 2625-45 x